



**La Commission Nationale Justice et Paix (Jilap) a dressé, jeudi, un bilan sombre de la situation sécuritaire en Haïti durant le trimestre en cours. L'organisation a enregistré 321 victimes de violence dont 184 ont été tuées par balle. 63 parmi ces personnes, atteintes de projectiles, ont trouvé la mort au cours du mois de janvier, a informé la Commission.**

Les cas de banditisme ont augmenté le trimestre allant du mois décembre 2014 à février 2014 par rapport au dernier trimestre, selon la Jilap qui a profité pour dénoncer les propagandes gouvernementales voulant faire croire qu'un climat de sécurité règne dans le pays.

284 victimes de violence ont été enregistrées dont 179 tuées par balles au cours du dernier trimestre par rapport à 321 cas pour 184 assassinats par balle pour le trimestre en cours. 50 de ces cas de meurtres ont été perpétrés par arme blanche, a indiqué l'organisation.

Parmi les actes d'insécurité, la commission a fait mention des actions menées par des pirates au niveau du Golfe de La Gonâve, et la découverte spectaculaire de plusieurs cadavres au niveau de Morne à Cabrit.

La Jilap a aussi dénoncé certains actes d'insécurité liés à la politique ainsi que des abus de pouvoir exercés par certains employés du gouvernement.

Écrit par WJL/HPN

Jeudi, 27 Février 2014 15:16

---

La commission a déploré le manque de volonté du gouvernement en place de prendre les mesures concrètes pour freiner les actes d'insécurité dans le pays.

Par ailleurs, la Commission Nationale Justice et Paix a fait ensemble de proposition afin de faciliter l'instauration d'un climat de sécurité dans le pays.

Les autorités sont donc appelées à prendre les dispositions nécessaires pour réaliser des expertises médico-légales sur les personnes mortes par violences. La Jilap a aussi invité au pouvoir en place à prendre les mesures pour freiner abus de pouvoir, et au Parlement de définir un cadre légal sur la question de l'immunité et en établir des limites.